



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

*Mercredi 7 août 2024*

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

<b>MEF – Ministre de l'Économie</b> .....	<b>2</b>
• Le Pays soutient la SARL Viper Va'a pour la promotion des pirogues polynésiennes à voile sur le marché européen.....	2
• Le Pays maintient son accompagnement à l'investissement des petites entreprises.....	2
• Indice des Prix à la Consommation (IPC) familiale du mois de juillet 2024.....	3
• Index du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) du mois de juillet 2024.....	4
<b>MEE – Ministre de l'Éducation</b> .....	<b>4</b>
• Arrêté relatif à la création du certificat <i>Pacific'Ara</i> .....	4
• Subvention en faveur du lycée de Uturoa – Raiatea.....	4
<b>MJP – Ministre des Sports, et de la Jeunesse</b> .....	<b>5</b>
• Subventions en faveur de fédérations sportives et artisanales et à l'IJSPF.....	5



**- MEF -**

## **Le Pays soutient la SARL Viper Va'a pour la promotion des pirogues polynésiennes à voile sur le marché européen**

La SARL Viper Va'a est une entreprise basée à Raiatea et spécialisée dans la fabrication d'articles de sport et notamment de pirogues polynésiennes et d'accessoires du *va'a*. Forte de ses 15 employés en CDI, l'entreprise a connu une croissance significative de ses activités dont 60% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'export. Sa reconnaissance tant au niveau local qu'international, ainsi que son statut de lauréate du Plan de Relance national, témoignent de son sérieux et de son engagement dans le développement de ses activités.

La SARL Viper Va'a a sollicité le soutien du Pays pour soutenir ses actions de promotion afin de lui permettre de participer à deux événements majeurs en France : le Mondial du Vent à Leucate, du 7 au 14 avril dernier, et la Vendée Va'a aux Sables d'Olonne, du 8 au 11 mai 2024. Ces manifestations ont apporté une visibilité importante pour l'entreprise qui y a exposé et commercialisé ses pirogues polynésiennes à voile.

L'impact attendu de cette initiative dépasse le simple cadre de l'entreprise. En effet, le succès de cette expansion vers le marché européen pourrait entraîner une augmentation significative du chiffre d'affaires à l'export, le maintien des emplois actuels, voire des recrutements supplémentaires. De plus, ce projet soutient indirectement la filière bois de Raiatea et diverses entreprises locales partenaires, contribuant ainsi à l'économie polynésienne dans son ensemble.

Il est important de noter que ce soutien s'inscrit dans une stratégie plus large visant à encourager l'industrie polynésienne, particulièrement celle localisée aux *Raromatai*, et à préserver le savoir-faire local face à la tendance de délocalisation de la production vers l'Asie.

Compte tenu de l'alignement de ce projet avec les axes de développement économique prioritaires de la Polynésie française et de son potentiel impact positif sur l'économie locale, le ministre de l'Économie, du Budget et des Finances, en charge des Énergies, a soutenu auprès du Conseil des ministres, l'attribution d'une subvention de 1 200 000 F CFP au bénéfice de la SARL Viper Va'a, pour la promotion à l'export de pirogues à voile traditionnelles vers le marché européen.

## **Le Pays maintient son accompagnement à l'investissement des petites entreprises**

Le Conseil des ministres a accordé cinq demandes d'aide à l'équipement des petites entreprises (AEPE) et d'aide à la revitalisation des petits commerces et restaurants (APCR).

Les aides allouées par le dispositif AEPE-APCR cofinanceront les dépenses d'acquisition de matériels professionnels ou d'aménagement de locaux afin d'améliorer la productivité



et l'attractivité de ces entreprises qui sont en phase de création ou de développement. Le montant total d'aide octroyé s'élève à **3 107 000 F CFP** pour un investissement global HTVA de **7 469 264 F CFP**.

Ces cinq entreprises relèvent des secteurs de la restauration, du commerce et des services et prévoient de créer sept emplois en CDD et CDI.

## Indice des Prix à la Consommation (IPC) familiale du mois de juillet 2024

En juillet 2024, l'Indice général des Prix à la Consommation (IPC) augmente de 0,3 % et s'établit à 111,20. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des services de transport (+ 15,4 %).

Hors transport aérien international, l'indice des prix baisse de 0,1 % en juillet 2024, et est en hausse de 1,3 % sur douze mois glissants.

L'indice ouvrier est stable en juillet 2024, et augmente de 1,2 % en glissement sur douze mois.

Entre juillet 2023 et juillet 2024, l'indice général des prix à la consommation est en hausse de 1,3 %. En moyenne sur les douze derniers mois, cette variation est de + 1,2 %. (Source ISPF).

### Évolutions détaillées

L'évolution de l'indice des prix à la consommation au cours du mois de juillet s'explique par l'augmentation des services de transport (+ 15,4 %) avec notamment la hausse saisonnière des prix du transport aérien de voyageurs (+ 19,2 %). D'autres tarifs sont également à la hausse comme ceux des véhicules (+ 0,3 %) et des biens et services pour l'entretien courant de l'habitation (+ 0,6 %).

Cette hausse est en partie compensée par la baisse des services de téléphonie et d'accès à Internet (- 3,3 %), des produits alimentaires (- 0,2 %) avec les prix des produits de la mer qui diminuent de 4,8 % et d'entretien et réparation du logement de 0,6 %.

Variation de l'indice des prix à la consommation	Mai 2024		Juin 2024		Juil 2024	
	France	Polynésie française	France	Polynésie française	France	Polynésie française
Glissement sur 12 mois	2,3	0,7	2,2	1,3	2,3	1,3

**NB : Veuillez trouver en PJ du courriel, la note mensuelle IPC du mois de juillet 2024**



## Index du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) du mois de juillet 2024

En juin 2024, l'index du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) reste stable et s'établit à 132,68. Cette stabilité résulte d'un équilibre entre la hausse des services de 0,1 % et la baisse des matériaux de construction de 0,1 %. Sur douze mois, l'index général du Bâtiment et Travaux Publics baisse de 0,4 %.

Dans le Bâtiment, l'index du Gros Œuvre baisse de 0,1 % et celui du Second Œuvre augmente de 0,1 %. Sur douze mois, l'index général du Bâtiment baisse de 0,6 %.

Dans les Travaux Publics, l'index du Génie Civil augmente de 0,1 % tandis que celui des Travaux Spécialisés baisse de 0,4 %. Sur douze mois, l'index général des Travaux Publics baisse de 0,2 %. (*Source ISPF*).

**NB : Veuillez trouver en PJ du courriel, la note mensuelle BTP du mois de juillet 2024**

- MEE -

### Arrêté relatif à la création du certificat *Pacific'Ara*

La Polynésie française, étant dans une région anglophone, accueille surtout des touristes nord-américains. La maîtrise de l'anglais est donc essentielle dans l'hôtellerie-restauration au *fenua*. Rappelons que des écoles bilingues français-anglais ont été créées à Bora Bora depuis 2023, et notons que le campus des métiers du Pacifique finance des échanges entre étudiants australiens et polynésiens. Un Parcours Anglophone du Pacifique a donc ainsi été mis en place pour former des professionnels bilingues ou plurilingues, avec un certificat nommé *Pacific'Ara* pour les bacheliers professionnels.

### Subvention en faveur du lycée de Uturoa – Raiatea

Sur proposition du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture, le Conseil des ministres a adopté l'octroi d'une subvention en fonctionnement, en faveur du lycée de Uturoa à Raiatea, pour un montant total de **3 136 000 FCFP**.

Cette subvention servira à financer la surveillance nocturne des internats car aux vues de graves défaillances dans le système de sécurité incendie, il est nécessaire de faire appel à une société de surveillance spécialisée.



- MJP -

## Subventions en faveur de fédérations sportives et artisanales et à l'IJSPF

Sur proposition de la ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la délinquance, en charge de l'Artisanat, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de subventions en fonctionnement et en investissement, en faveur de fédérations sportives et artisanales, ainsi qu'à l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPF), pour un montant total de **50 412 000 F CFP**.

Les subventions ont été réparties comme suit :

### **En fonctionnement**, pour un montant total de **32 412 000 FCFP**

- Au titre du sport pour le financement des activités générales pour l'année 2024
  - Fédération Tahitienne de Sports Subaquatiques de Compétition : **1 900 000 F CFP** ;
  - Fédération Polynésienne de Lutte, Arts Martiaux Mixtes, Jiu Jitsu Brésilien et Disciplines associées : **2 400 000 F CFP** ;
  - Fédération Polynésienne de Pétanque : **2 500 000 F CFP**.
  
- Au titre de l'artisanat, pour des événements de l'année 2024
  - Fédération *Te Tuhuka O Te Henua Enana*, pour l'organisation du 55<sup>e</sup> salon des Marquises, qui s'est déroulé du 30 mai au 9 juin, et pour la 56<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 31 octobre au 11 novembre : **14 760 000 F CFP** ;
  - Comité Organisateur des Expositions Artisanales Tahiti I te Rima, pour l'organisation du 35<sup>e</sup> *Heiva Rima'i* qui s'est déroulé du 27 juin au 14 juillet 2024, et pour le 17<sup>e</sup> salon *Te Noera a te Rima'i*, qui se déroulera du 11 au 24 décembre 2024 : **10 852 000 F CFP**.

### **En investissement**, pour un montant total de **18 000 000 F CFP**

- En faveur de l'IJSPF, pour financer les premières études pour la construction de deux bassins de natation éphémères à Papeete et un complément d'études pour la réhabilitation de la piste d'athlétisme et du terrain de football du complexe sportif de Pater, Pirae, en prévision des Jeux du Pacifique de 2027.